

Dans nos écoles, il faut sensibiliser au réchauffement climatique

La ministre veut renforcer le caractère obligatoire de l'éducation à l'environnement

L'éducation à l'environnement, c'est une obligation dans nos écoles. Réchauffement climatique compris. La ministre de l'Éducation le rappelle sans ambigüité : elle veut renforcer le caractère obligatoire de l'éducation à l'environnement et au développement durable et sensibiliser les élèves, dès le plus jeune âge, aux changements climatiques...

« Si nous devons, comme l'a rappelé la Cop23 (la conférence sur le climat, 23^e du nom, qui s'est tenue à Bonn, en Allemagne, en novembre, NdIR), faire le nécessaire pour adopter des modes

Voilà une sensibilisation qui doit se faire dès le plus jeune âge

de vie plus respectueux de l'environnement, les générations qui nous suivront vont devoir également prendre part au processus de manière active. Il est donc plus que nécessaire d'assurer dès maintenant de solides bases pour l'avenir. »

Cette interpellation du député wallon Philippe Henry (Écolo) n'a pas ricoché sur l'indifférence de Marie-Martine Schyns. Outre le fait qu'un accord de coopération a été conclu en... 2011 entre la Fé-

dération Wallonie-Bruxelles, les Régions wallonne et bruxelloise en matière d'éducation relative à l'environnement, à la nature et au développement durable.

DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

« De nombreux projets d'envergure ont pu être mis en place », affirme la ministre. « Au niveau du cursus scolaire, des guides de bonnes pratiques menées dans les écoles ont été réalisés et de nombreux outils pédagogiques ont été développés par le comité scientifique et le Service général de l'Inspection. » Ça, c'est pour le passé... Car le mouvement va être amplifié à l'avenir.

« À travers l'actualisation du programme d'actions (établi jusqu'en 2020) adoptée par les trois Gouvernements, nous avons l'ambition de sensibiliser les élèves, dès le plus jeune âge, à l'impact des modes de production et de consommation sur les ressources disponibles sur terre, aux changements climatiques, aux problématiques environnementales et aux défis à relever pour accélérer la transition vers un développement durable afin qu'ils deviennent des acteurs du changement dans leurs différents lieux de vie », poursuit M^{me} Schyns

Noir sur blanc, la ministre confirme que, parmi ses priorités, il y a le renforcement du caractère obligatoire de l'éducation à l'environnement et au

développement durable dans le cursus scolaire et l'amélioration de l'accompagnement des écoles en matière de gestion environnementale de leur établissement.

ÉCOSYSTÈMES

Et là, on ne vous a pas encore parlé du Pacte d'excellence qui consacre également un chapitre à ce sujet. « L'Éducation à l'environnement y est clairement définie, et cela, dans plusieurs domaines », explique encore la ministre Schyns. « À titre d'exemple, je citerai que les compétences en sciences et en géographie physique doivent reposer sur les connaissances essentielles liées à la découverte et à la maîtrise des principes élémentaires de la nature, de la géologie, de la biologie, de la chimie et de la physique, mais aussi des milieux naturels et des écosystèmes. Ou que les compétences en technologie supposent également une compréhension des changements induits par la technologie, y compris en termes sociaux et environnementaux. »

Quant aux sciences humaines et sociales, à la philosophie et à la citoyenneté, elles doivent viser, quant à elles, à la mobilisation des outils qui permettront d'appréhender les problématiques environnementales. ●

DIDIER SWYSEN